



Communiqué de Presse

**Royal Air Maroc déplore le mouvement de grève lancé par les représentants des pilotes qui ont rompu unilatéralement le dialogue social en cours.
La Direction de la Compagnie réitère sa disposition à poursuivre les négociations en vue de rétablir un climat social serein.**

L'Association Marocaine des Pilotes de Ligne a déclenché une grève des pilotes de Royal Air Maroc du vendredi 17 juillet à 17h00 au lundi 20 juillet 2009 à 08h00.

Royal Air Maroc a pris les dispositions pour assurer l'acheminement du plus grand nombre de ses passagers, dans les meilleures conditions et s'excuse auprès de ceux qui seront affectés par cette grève. Elle met à leur disposition le N° 089000 0800 pour s'informer sur leurs vols.

Ce mouvement de grève intervient alors qu'un dialogue a été engagé entre la Direction de la compagnie et les représentants des pilotes depuis le 13 juillet au cours duquel la Direction a manifesté sa volonté de prendre en compte les revendications légitimes présentées.

Dans un souci d'apaisement et afin de faire avancer le dialogue, la Direction a en effet apporté des propositions concrètes aux principales revendications affichées et qui portent sur la marocanisation des postes de commandants de bord et sur l'augmentation de salaire :

1. Concernant la revendication relative à la Marocanisation des postes de commandants de bord au sein du Groupe Royal Air Maroc, la Direction a rassuré les représentants des pilotes en rappelant que la marocanisation est un objectif permanent de Royal Air Maroc.

En effet, le groupe recourt de manière ponctuelle au marché international des pilotes de ligne pour faire face à la forte croissance de son activité et au manque de pilotes marocains : près de 200 sont actuellement en formation à l'Ecole Nationale des Pilotes de Ligne pour combler ce déficit. Des moyens très importants ont à cet effet été investis pour y arriver : doublement de la capacité d'accueil de l'ENPL, renforcement des capacités d'accueil, des moyens pédagogiques et des équipements, recrutement d'instructeurs auprès des Forces Royal Air,....

Cette politique donnera des résultats dans quelques mois avec la sortie des prochaines promotions de l'Ecole Nationale des Pilotes de Ligne et leur recrutement par Royal Air Maroc en tant qu'officiers pilotes. Ceci permettra de promouvoir des pilotes de Royal Air Maroc comme commandants de bord au sein du Groupe.

Mais d'ores et déjà, le Groupe ne fait plus appel qu'à 13 Commandants de Bord issus du marché international à Atlas Blue sur Boeing 737, pour des durées limitées. Sur l'Airbus, ce nombre est de 17, mais il s'agit d'avions appelés à sortir à court terme de la flotte du Groupe.



La compagnie a même fait savoir aux représentants des pilotes qu'elle était disposée à annoncer une date à partir de laquelle il ne sera plus procédé à des recrutements de Commandants de Bord extérieurs au Groupe et ceci sur la base de la configuration prévisionnelle des activités du Groupe.

Il est à noter que Royal Air Maroc est la seule compagnie marocaine à ne compter que des Commandants de Bord marocains dans ses effectifs.

2. Concernant la revendication liée à l'augmentation de salaire : la Direction a proposé aux représentants des pilotes une amélioration de la rémunération du personnel navigant technique dans le cadre d'un système de forfaitisation des temps de vol qui permet à la fois d'augmenter les salaires des pilotes et d'améliorer la ponctualité des vols de la compagnie.

3. Concernant les Protocoles d'accord : un projet de règlement intérieur élaboré sur la base des protocoles d'accord existants a été préparé par la Direction pour examen par les représentants des pilotes. La Direction a d'ailleurs proposé aux représentants du PNT d'examiner en priorité les chapitres se rapportant aux revendications exprimées par les pilotes.

Malgré ces ouvertures importantes consenties par la compagnie, les représentants des pilotes ont rompu de manière unilatérale les négociations et ont appelé les pilotes à une grève en plein week-end de haute saison.

Royal Air Maroc déplore ce mouvement qui pénalise ses passagers et leurs familles et qui intervient :

- en plein processus de dialogue social,
- dans une période cruciale marquée par le retour des marocains résidant à l'étranger, des touristes et des passagers transitant par l'aéroport Mohamed V de Casablanca,
- à un moment où Royal Air Maroc fait face à une conjoncture difficile marquée par l'intensification de la concurrence et un contexte de baisse de trafic qui impacte ses performances économiques.

Attachée à l'esprit de concertation, Royal Air Maroc continuera à privilégier la voie du dialogue avec les Représentants des pilotes, à même de favoriser l'instauration d'un climat social serein.

Casablanca, le 17 juillet 2009